

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

RESSOURCES HUMAINES

Création d'un emploi
permanent d'attaché
principal et suppression d'un
emploi permanent d'attaché

Date de convocation
18 août 2021

Date d'affichage
19 août 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 26

Exprimés : 26

Le vingt-quatre août deux mil vingt un à dix-neuf heures et trente minutes
En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : ATES David - VERNEY Pierre - ATES Emmanuelle -
GUILLAUME Olivier - DONJON Jacky - MONTEL Thierry - FUENTES Lionel
- FOUCHER Guillaume - SCHOERLIN Christophe - YSARD JACOB
Florence - PIBOULEU Carine - GLAREY Gilles - DUTHEIL Christophe -
VANACKERE Elodie - GAZZA Mathilde - DEBAUGE Jean-Marc - GARCIA
Fabien - LAINÉ Delphine

Procurations : REBATEL Nathalie à ATES Emmanuelle - GACHET Jacky à
DONJON Jacky - FONTAINE Christine à MONTEL Thierry - ALVES DIAS
Morgane à DEBAUGE Jean Marc - COMMUNAL Sarah à ATES David -
BORDIER Céline à GAZZA Mathilde - GONTARD Annie à GARCIA Fabien -
BONNOT Laurent à LAINÉ Delphine

Excusés : CORTES ROUX-LATOIR Véronique - BENGRIBA Jean-Claude -
FIELBARD Virgile

Monsieur Jean-Marc DEBAUGE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Christophe DUTHEIL informe l'assemblée que conformément à
l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou
établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de
l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des
emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du recrutement d'un agent ayant le grade d'attaché principal
pour le poste de Directeur général des services il convient d'adapter le
grade ouvert actuellement. C'est pourquoi le Maire propose donc à
l'assemblée :

- La suppression de l'emploi d'attaché à temps complet pour le poste
de Directeur général des services, et
- La création d'un emploi d'attaché principal à temps complet pour le
poste de Directeur général des services à compter du 1er octobre 2021.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions
statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles
3 - 2 et 3 - 3

Vu le tableau des emplois

Vu l'avis favorable du Comité technique réuni le 17 août 2021

Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

- APPROUVE la suppression d'un emploi permanent d'attaché
- APPROUVE la création d'un emploi permanent d'attaché principal à compter du 1er octobre 2021
- MODIFIE ainsi le tableau des emplois

Direction générale					
EMPLOI	GRADE(S) ASSOCIE(S)	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
DGS	Attaché	A	1	0	TC
	Attaché principal	A	0	1	TC

CONTRES(S)	ABSTENTION(S)	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR(S)
0	0	0	26

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
David ATES



Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20210824-De20210602-DE
Date de réception préfecture : 01/09/2021